



Le mariage un projet d'amour pour la vie

DÉMARCHE DE L'INSCRIPTION À LA CÉLÉBRATION

2

À la paroisse Notre-Dame de l'Eau Vive, la démarche de la pastorale du mariage comprend cinq étapes:

- ▶ l'inscription;
- ▶ les sessions de préparation au mariage;
- ▶ l'enquête pré-nuptiale;
- ▶ la pratique; et
- ▶ la célébration.

L'INSCRIPTION

L'inscription doit être faite 12 mois à l'avance au secrétariat de la paroisse où doit être célébré le mariage. Lors de l'inscription, vous devrez avoir en main les renseignements suivants pour chaque conjoint:

- ▶ date de naissance,
- ▶ date et nom de la paroisse du baptême et de la confirmation,
- ▶ numéro d'assurance sociale,
- ▶ numéro d'assurance maladie,
- ▶ adresse des parents ainsi que leur province/pays de naissance
- ▶ nom du témoin.

Vous devrez aussi fournir tous les certificats de divorce ou d'annulation d'un mariage précédent.

La date et l'heure du mariage seront alors fixés et vous devrez acquitter un dépôt de 75\$ non remboursable qui sera cependant applicable au coût total du mariage. Le coût du mariage sera fixé selon les tarifs du diocèse et les exigences spéciales que vous pourriez avoir. Ce coût ne

3

couvre que la célébration à l'église; il ne couvre pas la musique, le photographe, les fleurs, les décorations.

LES SESSIONS DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Pour que le «oui» des époux soit un acte libre et responsable et pour que l'alliance matrimoniale ait



des assises humaines et chrétiennes solides et durables, la préparation au mariage est de grande importance. (Catéchisme de l'Église Catholique 1632). Il est **obligatoire** de suivre un cours de préparation au mariage. Plusieurs organismes de la région offrent ces cours, incluant les cours par correspondance de l'Université St-Paul. Vous pouvez choisir la méthode qui vous convient le mieux mais vous devrez apporter la preuve que vous les avez complétés. La paroisse Notre-Dame de l'Eau Vive a mis sur pied son propre programme qui comprend:

- ▶ une soirée d'information, au début de l'automne
- ▶ une soirée de planification de la célébration et choix de chants et de textes, un dimanche après Noël
- ▶ un week-end de formation à la fin de l'hiver selon l'approche

4

«S.P.M.» qui vous sera expliquée lors de la soirée d'information initiale.

Les dates et les coûts des ces cours seront confirmés lors de la session d'information initiale à laquelle vous serez automatiquement convoqués si vous êtes inscrits au mariage dans une des paroisses de l'unité.

L'ENQUÊTE PRÉNUPTIALE

L'enquête pré-nuptiale est en fait une rencontre personnelle, en couple et individuelle avec un prêtre. Le but de cette rencontre est de montrer au couple le sérieux de sa démarche et de s'assurer qu'aucun obstacle n'entrave le projet de mariage. On y établira et on consignera les données d'un projet de mariage tels l'identité des personnes, leur liberté de contracter mariage, leur préparation au mariage chrétien et leurs intentions quant aux propriétés et aux éléments essentiels du mariage.



Cette rencontre aura lieu en soirée ou en fin de semaine selon les disponibilités du prêtre et des conjoints. C'est lors de cette rencontre que les conjoints devront fournir leur extrait de baptême récent (au plus 6 mois)

5

sur lequel leur confirmation sera aussi indiquée.

LA PRATIQUE



Elle a lieu dans la semaine du mariage. C'est le prêtre célébrant qui réservera

l'église en fonction des disponibilités de tous. Cependant, les conjoints seront responsables de s'assurer que tous les participants sont présents à l'heure prescrite.

LA CÉLÉBRATION



La célébration se fait habituellement à l'intérieur d'une messe. Toutefois, pour des raisons d'authenticité et de cohérence, il est

parfois préférable de célébrer le mariage à l'intérieur d'une célébration de la Parole. Ces deux formats seront expliqués lors de la soirée de planification à la fin janvier de sorte que les conjoints puissent faire un choix éclairé.

Le choix des lectures et des chants pourra se faire à partir du livret «*Une fête pour notre amour*» qui est remis aux conjoints lors de l'inscription. Un petit dépliant contenant ces textes et chansons ainsi que le déroulement de la cérémonie pourra être imprimé pour les invités.

6

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, les confettis et pétales de fleurs sont interdits à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.

Puisqu'un autre mariage peut



précéder ou suivre le vôtre, les décorations devront être simples et rapidement démontables. Elles ne pourront être installées qu'environ 30 minutes avant la célébration et devront être démantelées immédiatement après la cérémonie.

ANNULATION OU CHANGEMENT

En cas d'annulation ou de changement de date ou d'heure communiquer immédiatement avec le secrétariat de la paroisse.



7

CONTACTS

Paroisse Notre-Dame l'Eau vive

30 rue St-Onge
Gatineau, Qc J8Y 5T6
Tel: 819-777-0553
Fax: 819-777-3465

Paroisse St-Stephen

212 chemin Old Chelsea
Chelsea, Qc J9B 1J3
Tel: 819-827-1664
Fax: 819-827-3590
www.st-stephen.ca
admin@st-stephen.ca

Centre Diocésain

180 boul. Mont Bleu
Gatineau, Qc J8Y 5T6
Près de l'intersection du Boul.
Cité des Jeunes
Tel: 819-771-8391
www.diocesegatineau.org

Jacques Massicotte

Préparation au mariage SPM
819-685-9031

Université St-Paul

223 Main St,
Ottawa, On K1S 1C4
613-236-1393

Centre de service à la famille

175 Main Suite 110
Ottawa, On K1S 1C3
613-565-5166
www.csfamille.ca

